

COMPTE-RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

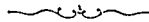
PENDANT L'ANNÉE 1883

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1883.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 42 de celle-ci, savoir :

- 1° Département de Justice et Police ;
- 2° Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3° Département de l'Intérieur ;
- 4° Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5° Département Militaire ;
- 6° Département des Travaux publics ;
- 7° Département des Finances.



# ACADÉMIE

---

## Professeurs.

M. le prof. Dapples a été chargé, à partir de l'ouverture des cours du semestre d'hiver 1882-1883, de l'enseignement de la physique industrielle, en remplacement de M. Will. Grenier. Ce dernier n'a conservé que l'enseignement de la mécanique industrielle, M. Ducasse, professeur agrégé, a renoncé pour le moment à faire des cours à l'Académie. M. Alf. Carrard a été chargé de remplacer, en qualité de professeur extraordinaire, M. H. Carrard, professeur ordinaire, pour l'enseignement de la législation industrielle dans la Faculté technique.

M. A. de Senarclens, ayant accepté un appel des plus honorables pour lui de l'université de Liège, a terminé avec le semestre d'été les cours de droit romain qu'il faisait avec tant de distinction depuis neuf années dans notre Académie, le Conseil d'Etat a appelé pour le remplacer en qualité de professeur extraordinaire, M. le docteur Erman, de Berlin. M. Vuilleumier, père, a également annoncé à la fin du semestre d'été que son grand âge et son état de santé le forçaient à prendre sa retraite. M. P. Vallotton, pasteur à Gryon, a été désigné pour le remplacer.

L'Académie a eu à déplorer, dans le cours de l'année 1882-1883, la perte d'un de ses professeurs hono-

raires, M. Gustave Soldan, père. — Le Conseil d'Etat a conféré l'honorariat à M. le prof. Vuilleumier.

### Élèves.

En 1882-1883, les étudiants et les externes présentaient l'effectif suivant :

#### GYMNASE

	Hiver.	Été
Elèves <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	61	60
» » suisses d'autres cantons . . . . .	5	5
» » étrangers . . . . .	5	5
Total . . . . .	<u>71</u>	<u>70</u>

	Anc. Nouv.	
Elèves <i>externes</i> vaudois . . . . .	4	2
» » suisses d'autres cant. . . . .	7	2
» » étrangers . . . . .	2	2
Total . . . . .	<u>13</u>	<u>6</u>

#### Récapitulation.

	Hiver.	Été.
Elèves <i>réguliers</i> . . . . .	71	70
» <i>externes</i> . . . . .	13	18
Total . . . . .	<u>84</u>	<u>88</u>

#### FACULTÉ DES LETTRES

	Hiver	Été
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois. . . . .	22	22 (8 en congé)
» » suisses d'au-		
tres cantons . . . . .	3	3 (1 » )
» » étrangers . . . . .	—	—
Total . . . . .	<u>25</u>	<u>25</u>

		Anc.	Nouv.
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	10	5	—
» suisses d'autres cantons . . .	3	—	3
» étrangers . . . . .	16	2	—
Total . . . . .	29	7	3

*Récapitulation.*

	Hiver.	Été.
Etudiants réguliers . . . . .	25	25
» externes . . . . .	29	10
Total . . . . .	54	35

## FACULTÉ DES SCIENCES

I. SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES  
ET MATHÉMATIQUES.A) *Sciences physiques.*

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	4	4

B) *Sciences mathématiques.*

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	2	2
--	---	---

	Anc.	Nouv.
<i>Externes</i> des deux sections, vaudois . . . . .	3	2 —
» » suisses . . . . .	4	2 1
» » étrangers. . . . .	2	2 3
Total . . . . .	9	6 4

*Recapitulation.*

	Hiver	Été.
Etudiants réguliers . . . . .	6	6
» externes . . . . .	9	10
Total . . . . .	15	16

## II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES.

	Hiver.	Été
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	13	13
» » suisses d'autres cantons.	1	—
Total . . . . .	<u>14</u>	<u>13</u>

	Anc.	Nouv.
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	1	1 —
» suisses d'autres cantons . . . . .	2	2 2
» étrangers . . . . .	—	— 1
Total . . . . .	<u>3</u>	<u>3 3</u>

*Récapitulation.*

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> . . . . .	14	13
» externes . . . . .	3	6
Total . . . . .	<u>17</u>	<u>19</u>

## III. SECTION DE PHARMACIE.

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	12	11
» » suisses d'autres cantons.	6	5
» » étrangers . . . . .	1	1
Total . . . . .	<u>19</u>	<u>17</u>

	Anc.	Nouv.
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	2	2 —
» suisses d'autres cantons . . . . .	2	1 —
» étrangers . . . . .	2	1 1
Total . . . . .	<u>6</u>	<u>4 1</u>

*Recapitulation.*

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> . . . . .	19	17
» externes . . . . .	6	5
Total . . . . .	<u>25</u>	<u>22</u>

## FACULTÉ TECHNIQUE

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	9	10
» » suisses d'autres cantons . . . . .	4	4
» » étrangers . . . . .	4	4
Total . . . . .	<u>17</u>	<u>18</u>

	Anc.	Nouv.
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	2	—
» suisses d'autres cantons . . . . .	2	1
» étrangers . . . . .	4	1
Total . . . . .	<u>8</u>	<u>2</u>

*Récapitulation.*

	Hiver.	Été
Etudiants <i>réguliers</i> . . . . .	17	18
» externes . . . . .	8	2
Total . . . . .	<u>25</u>	<u>20</u>

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	20	20 (1 en congé, hiver) (2 en congé, été)
» » suisses . . . . .	2	2
» » étrangers. . . . .	2	2
Total . . . . .	<u>24</u>	<u>24</u>

## FACULTÉ DE DROIT

	Hiver.	Été.
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois. . . . .	11	11 (1 en congé)
» » suisses d'au- tres cantons . . . . .	1	1
» » étrangers . . . . .	—	—
Total . . . . .	<u>12</u>	<u>12</u>

		Anc. Nouv.	
<i>Externes vaudois</i> . . . . .	12	6	5
» suisses d'autres cantons . . . . .	4	3	2
» étrangers . . . . .	14	4	18
Total . . . . .	30	13	25

*Récapitulation.*

	Hiver.	Été.
Etudiants réguliers . . . . .	12	12
» externes . . . . .	30	38
Total . . . . .	42	50

*Résumé.*

	Hiver.	Été.
Gymnase . . . . .	84	88
Faculté des lettres . . . . .	54	35
» des sciences (phys. et math.) . . . . .	15	16
» » (médec.) . . . . .	17	19
» » (pharm.) . . . . .	25	22
» technique . . . . .	25	20
» de Théologie . . . . .	24	24
» de Droit . . . . .	42	50
Total général . . . . .	286	274

Pendant le semestre d'été de l'année académique 1882-1883, la classe du Gymnase formant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 1883-1884 (ancienne *classe intermédiaire*), a compté 33 élèves réguliers et 3 externes, se répartissant comme suit : 31 vaudois ; 3 suisses d'autres cantons ; 2 étrangers à la Suisse. Total : 36.

**Examens.**

Les examens promoteurs subis par les élèves du Gymnase et des diverses Facultés ont présenté les résultats suivants :

	Ont subi les examens	Promus	Non promus	
Gymnase (classe inférieure) . . . .	40 (5 ext.)	31	9 (5 ext.)	
» » supérieure), Juillet	34 (2 ext.)	29 (2 ext.)	5	Bacheliers ès-Lettres.
» » » Oct.	9 (6 ext.)	4 (1 ext.)	5 (5 ext.)	» »
Faculté des Lettres, Juillet . . . .	15 (2 ext.)	9	6 (2 ext.)	4 régul. n'ont pas terminé.
» » Octobre . . . .	2	2	—	
« Sciences (phys. 1 <sup>re</sup> an.).	2 (1 ext.)	—	—	2 régul. n'ont pas terminé.
» » ( » 2 <sup>e</sup> an.) .	2	2	—	Bacheliers ès-Sciences phys.
» » (math. 2 <sup>e</sup> an.).	2	2	—	» » math.
Faculté technique (1 <sup>re</sup> année). . . .	4 (1 ext.)	4	—	1 rég. n'a pas subi les exam.
» » (2 <sup>e</sup> année) . . . .	5	5	—	
» » (3 <sup>e</sup> année) . . . .	6	6	—	admis au concours.
Faculté de Théologie (1 <sup>er</sup> degré) . .	1	1	—	
» » (2 <sup>e</sup> degré) . . . .	8	8	—	
Faculté de Droit. . . . .	4	3	1	Bacheliers en Droit.
Faculté des Sciences . . . . .				
Section des Sciences médicales . . .	Voir plus loin le § relatif à cette question (Cours et auditeurs).			
Section de Pharmacie . . . . .	Ut suprà.			



### Prix.

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à des prix, qu'elle a décernés aux étudiants qui s'étaient le plus distingués dans leurs examens. Ces étudiants sont au nombre de 3.

Le revenu de la fondation Gay étant de fr. 46,37 seulement, la caisse académique a complété la somme de fr. 60 formant le total de ces prix.

### Diplômes.

L'Académie a conféré le diplôme de *bachelier ès-lettres* à 30 élèves réguliers de la 2<sup>e</sup> année du Gymnase et à 3 externes.

Le diplôme de *bachelier ès-sciences physiques et naturelles*, à 2 étudiants réguliers.

Le diplôme de *bachelier ès-sciences mathématiques*, à 2 étudiants réguliers.

Le diplôme de *bachelier en droit* à 3 étudiants réguliers.

Le diplôme d'*ingénieur-constructeur* à trois étudiants réguliers.

Le diplôme de *licencié en théologie* à un seul candidat. D'autre part, 4 étudiants réguliers ont passé les examens de licence et été admis à présenter leur dissertation.

Dans la *Faculté de droit*, aucun diplôme de licencié n'a été conféré. Trois étudiants réguliers et un externe ont passé leurs examens de licence. D'entre ces 4 can-

didats, 2 ont en outre subi avec succès les épreuves pour le doctorat.

### Concours.

A la fin de l'année 1882, l'Académie a, conformément au Règlement du 8 mai 1852, publié le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1882-1883.

Vingt-trois étudiants ont répondu à cet appel et traité 17 sujets du programme; 2 élèves ont traité, chacun, 2 sujets.

L'Académie, après avoir pris connaissance des Rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents dix-huit prix et six accessits. La somme de ces prix et accessits s'est élevée à *1240 fr.*

### Fondations.

Les gages Paris et Masset sont restés vacants. — Le montant du prix Pavillard, 15 fr., a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

### Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année (31 décembre 1882-31 décembre 1883) sont au nombre de 16, dont 9 élèves du Gymnase, 1 étudiant en sciences mathématiques, 5 étudiants en théologie et 1 ancien étudiant, qui continue présentement ses études à Berne. Le total de ces subsides s'est élevé à *2487 fr. 50.*

### **Discipline.**

A part quelques petites irrégularités dépourvues de gravité, la discipline au Gymnase continue à être satisfaisante; les élèves s'intéressent à leurs cours, et les absences volontaires deviennent de plus en plus rares. C'est un résultat que nous aimons à signaler.

Dans les Facultés, tout s'est passé avec ordre et bienséance, car nous ne voulons pas rappeler certains faits, blâmables assurément, mais sans caractère réellement sérieux, qui se sont produits dans le courant du semestre d'été, de nuit, aux environs de la caserne, et qui avaient des étudiants pour auteurs. La Commission académique a sévi dans cette circonstance, bien qu'elle eût la conviction que les coupables n'avaient point compris que leur conduite inconsidérée pouvait entraîner de graves conséquences.

### **Cours et auditeurs.**

#### **GYMNASE**

Le Gymnase continue à prospérer; le nombre des étudiants se maintient à un chiffre élevé, et c'est naturel, car cet établissement prépare à toutes les vocations savantes, dont la porte est ouverte par le baccalauréat. — Aussi les professeurs ont émis le vœu que les langues et les mathématiques fussent, au Gymnase, l'objet d'une sollicitude toute particulière. Mais, avec le grand nombre d'élèves, ce désir n'eût guère pu être accompli, les interrogations étant peu fréquentes et la discipline absorbant une bonne partie des forces et du

temps des professeurs. Alors le dédoublement des classes, pour ces branches, a été proposé par l'Académie et admis, en principe, par le Conseil d'Etat. Cette décision a reçu son exécution dès le 15 octobre 1883, et, l'année prochaine, sans doute, nous pourrons en constater les heureux effets.

### FACULTÉ DES LETTRES

Pendant l'année académique 1882-1883, la Faculté des Lettres a continué à marcher dans la voie d'un développement normal. Ainsi que nous le constatons déjà l'an passé, le nombre des étudiants en lettres proprement dits tend à s'augmenter. Plusieurs de ces jeunes gens ont en vue l'enseignement, soit public, soit privé, et trois d'entre eux tout au moins occupent maintenant des postes dans le canton, à Nyon, à Avenches, à Aigle.

Dans le courant de l'année, le Conseil de Faculté a élaboré un nouveau Règlement, dans lequel on a cherché tout particulièrement à organiser la licence ès-lettres d'après un programme vraiment rationnel et répondant à ce qu'on est en droit d'attendre d'un grade aussi important. Nous avons le ferme espoir d'amener un certain nombre d'étudiants à rechercher cette distinction et de préparer ainsi pour l'avenir de bons instituteurs secondaires, tout en les mettant à même de se perfectionner dans la suite par des études personnelles.

Les *cours libres* qui ont été donnés dans le courant de l'année ont été fort appréciés des étudiants, et l'un de ces derniers s'est particulièrement signalé dans

l'étude de la langue arabe, en présentant à l'Académie un concours remarquable, que la commission chargée de l'examiner a jugé digne du maximum du prix.

Le nombre des externes et auditeurs étrangers à l'Académie qui ont suivi le cours de *Littérature française* a été, comme précédemment, assez considérable, surtout dans le semestre d'hiver.

## FACULTÉ DES SCIENCES

### *Section des sciences physiques et mathématiques.*

C'est pour la première fois que des cours de 2<sup>e</sup> année ont été donnés dans ces deux sections. Le cours d'*Astronomie*, qui a été transféré du Gymnase à la Faculté des Sciences, a réuni 7 étudiants. Ils se sont montrés très assidus. Un autre cours nouveau est celui de *Stratigraphie*, qui a été bien suivi par les étudiants de la section des Sciences physiques et naturelles et quelques externes. Les élèves de cette section n'étant d'ordinaire pas en mesure de suivre le cours de *Calcul différentiel et integral* de la section des Sciences mathématiques, M. le professeur Marguet a bien voulu se charger de faire, à leur usage, un cours spécial sur cette matière. D'autre part, le cours de *Mécanique* n'a pas été donné, faute d'auditeurs.

### *Section des sciences médicales.*

Le fait le plus saillant que nous ayons à enregistrer est que les *examens propédeutiques* de médecine ont eu lieu pour la première fois à Lausanne, le 15 octobre 1883, devant la commission fédérale. Les six étudiants qui se sont présentés, après deux ans d'études à l'Aca-

démie, ont été admis. Deux d'entre eux ont fait de très bons examens, trois de bons examens, le dernier des examens passables. En somme, la commission a été satisfaite du résultat. Une seconde session d'examens doit avoir lieu le 15 avril 1884.

La fréquentation des cours a été sensiblement la même qu'en 1881-1882, avec une moyenne de 16 étudiants. Les étudiants se sont montrés, en général, appliqués.

Le cours de *Microscopie* commencé, pour la première fois, dans le semestre d'été 1883, a été suivi par 22 élèves, mais plusieurs d'entre eux (non médecins) y ont renoncé bientôt, parce que, faute d'un local approprié, le cours se faisait dans la salle de dissection.

#### *Section de pharmacie.*

La fréquentation de l'Ecole de pharmacie dans l'année 1882-1883 a été, comme les années précédentes, très satisfaisante. Le nombre des étudiants a été de 19 élèves réguliers et de 7 externes (14 Vaudois). Parmi ces élèves, 7 ont obtenu le diplôme fédéral de maître pharmacien dans la session d'automne. Deux élèves ont été proclamés lauréats pour des travaux de concours académiques, l'un pour un travail de botanique, l'autre dans le domaine de la chimie.

Le *laboratoire de chimie* a été fréquenté par 47 élèves, dont 26 pharmaciens, 7 médecins, 7 techniciens et 7 chimistes.

Le nombre des instruments scientifiques, la bibliothèque et la collection ont été augmentés et complétés comme les années précédentes, et cela sans occasionner de dépenses pour l'Etat, vu que la finance de

laboratoire payée par les étudiants dépasse le crédit alloué au laboratoire. — Si nous pouvons signaler ces résultats satisfaisants, nous tenons à constater de nouveau l'insuffisance, la défectuosité et l'insalubrité des locaux. Ces défauts et ces lacunes exposent la santé des élèves et des professeurs au plus haut degré.

### FACULTÉ TECHNIQUE

Les étudiants se sont montrés, en général, assidus et appliqués au travail.

Quant au personnel enseignant, les changements ont été peu nombreux. M. Gallandat, chargé de l'enseignement pratique de la géodésie, a été remplacé par M. Brun-Jordan, commissaire-arpenteur, et ce remplacement a été motivé par la maladie du premier titulaire.

M. Dupertuis ayant donné sa démission de chef des travaux graphiques, par suite du dédoublement des classes mathématiques du Gymnase, c'est M. le professeur Ch. Dapples qui a été chargé de ces fonctions.

Nous mentionnerons ici le fait que, pendant l'exercice 1882-1883, la bibliothèque de la Faculté a reçu un accroissement considérable, grâce au beau présent qui lui a été fait par M<sup>me</sup> Bertolini, et qui a été accepté par le Conseil d'Etat; il s'agit de la bibliothèque architectonique de son mari.

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

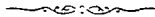
Le programme des cours est resté le même que les années précédentes. Les étudiants ont fréquenté leurs

leçons avec assiduité. Leur nombre (24 étudiants réguliers) est depuis 1869, et à l'exception de cette même année, le plus élevé qui ait été atteint, et cependant l'effet de la loi de 1881, qui impose une année de Lettres entre la sortie du Gymnase et l'entrée dans la Faculté de Théologie, s'est fait encore sentir, en privant cette dernière d'une volée entière. A elle seule, la 4<sup>e</sup> volée a compté 9 étudiants, qui, tous, sauf un, qui a obtenu un congé, ont terminé leurs études. Nous devons, du reste, nous référer, pour de plus amples détails, au Rapport présenté au Synode par le Conseil de la Faculté de Théologie, au mois de novembre 1883.

#### FACULTÉ DE DROIT

Comme l'année précédente, le cours d'*exegèse de Droit romain* a été donné aux trois années d'études réunies. Il a continué à porter sur des textes en rapport avec les articles du Code fédéral des obligations. Ce code a été en outre étudié pour la première fois dans le cours de Droit civil, conjointement avec les articles qui régissent encore cette matière dans notre Droit vaudois. Il a enfin fait l'objet d'un *cours libre* donné par le professeur L<sup>s</sup> Grenier à un certain nombre d'avocats, de notaires et d'hommes d'affaires.

Les cours les plus fréquentés ont été, comme précédemment, ceux de Droit romain, de Droit civil et de Droit public fédéral.





# ÉCOLES NORMALES

---

## Examens du printemps.

Ont subi les examens pour l'*obtention du brevet* :  
23 élèves régents, qui ont obtenu 13 brevets de capacité et 10 brevets provisoires.

26 élèves regentes, qui ont obtenu 23 brevets de capacité et 3 provisoires.

Ont subi les examens pour la *promotion* :

Garçons, 2<sup>e</sup> cl. 18 élèves ; 17 ont été promus en 1<sup>re</sup> cl.

» 3<sup>e</sup> » 24 » 23 » 2<sup>e</sup> »

» 4<sup>e</sup> » 11 » 11 » 3<sup>e</sup> »

Filles, 2<sup>e</sup> cl. 28 élèves ; 28 ont été promues en 1<sup>re</sup> cl.

## Conseil d'école.

La composition du Conseil d'école n'a pas changé.

Il s'est réuni cinq fois pendant le cours de l'année et s'est occupé des objets de sa compétence : assignation des subsides aux élèves, propositions d'achats de livres pour la bibliothèque des régents, surveillance de cette bibliothèque et des pensions, promotions d'élèves, préavis touchant l'équivalence du brevet de capacité français et vaudois, etc.

Aucun cas de discipline ne lui a été soumis cette année.

en outre été employées aux travaux du ménage et s'en sont toujours acquittées avec beaucoup de bonne volonté.

L'état sanitaire a été très bon ; aucune indisposition grave n'ayant retenu des enfants plusieurs jours consécutifs au lit.

En octobre, l'Institut a reçu un don de 50 fr., provenant de la liquidation de la Caisse de secours mutuels de la Compagnie Ouest-Suisse. Cette somme sera affectée à l'achat d'objets pour le musée de l'Institut.



# BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

---

La Bibliothèque cantonale est ouverte quotidiennement pour les consultations de neuf heures du matin à midi et de une heure à quatre. Les distributions pour sortie des livres de la Bibliothèque ont lieu l'après-midi, le lundi, le mercredi et le vendredi. La Bibliothèque est fermée pendant la révision qui coïncide avec les vacances académiques.

Livres sortis pendant l'année 1883 :

A. Bibliographie et Encyclopédies . . . . .	33
B. Mémoires des sociétés savantes et ouvrages périodiques. Journaux . . . . .	802
C. Géographie et voyages. Diplomatie. Héraldique. Généalogie. Numismatique. Epigraphique . . . . .	275
D. Histoire universelle . . . . .	193
E. Histoire moderne . . . . .	448
F. Histoire suisse . . . . .	164
G. Histoire des religions et des superstitions .	123
H. Histoire ecclésiastique de la Suisse . . .	23
J. Biographies. Anecdotes. Eloges. Mémoires	204
K. Linguistique. Dictionnaires. Grammaires .	111
L. Littérature ancienne . . . . .	607
M. Littérature moderne . . . . .	2613
A reporter. . . . .	5596

	Report . . . . .	5596
N.	Philosophie et Education . . . . .	184
O.	Sciences mathématiques . . . . .	211
P.	Sciences physiques et naturelles . . . . .	487
Q.	Sciences médicales . . . . .	185
R.	Arts et métiers . . . . .	105
S.	Politique . . . . .	118
T.	Jurisprudence . . . . .	253
U.	Théologie générale . . . . .	170
V.	Théologie pratique . . . . .	92
	Total des livres sortis . . . . .	7,401
	Livres consultés sur place . . . . .	25,000
	Total des livres sortis et de ceux consultés	
	sur place . . . . .	32,401

La Bibliothèque cantonale devient de plus en plus une Bibliothèque académique ou universitaire, en ce sens qu'elle est toujours plus exclusivement utilisée par les étudiants, par les professeurs, par les savants par les érudits et par les hommes spéciaux, tandis qu'elle tend à être moins utilisée par le public, ce qui s'explique par le nombre, heureusement toujours croissant, des bibliothèques populaires.

Depuis plusieurs années, les rayons de la bibliothèque étaient insuffisants pour recevoir les nouvelles acquisitions, les commissions du Grand Conseil signalaient la nécessité d'élever de nouvelles étagères dans la grande salle de la bibliothèque réservée aux solennités académiques. Le Conseil d'Etat ayant reconnu l'urgence de cette transformation, huit nouvelles étagères ont remplacé les bancs et la chaire de l'Aula académique; la dépense de ces meubles s'est élevée à

1800 francs, non prévus au budget, qui boucle ainsi par 1200 fr. de déficit.

Le nouveau supplément au catalogue, qui comprendra une refonte des trois suppléments actuels et qui renfermera en plus la matière d'un quatrième supplément, paraîtra dans le courant de l'année 1884.

#### **Donateurs et dons principaux.**

De la Chancellerie fédérale, de la Chancellerie cantonale et de la Secrétairerie municipale de Lausanne :  
Diverses publications importantes.

De M. Lommel, ingénieur : Etude du chemin de fer Alpin par le Simplon.

De M. Picard, Edmond, prof. à Bruxelles : Les pandectes belges.